



PAC 2013 : Les défis de la réforme **Les propositions des Chambres d'agriculture françaises**

Conférence débat au Parlement Européen
Strasbourg – 18 mai 2010

L'agriculture européenne, un secteur au cœur de la stratégie UE 2020

- **Une agriculture, base de l'alimentation de 500 millions d'Européens**
 - Une offre alimentaire européenne saine, diversifiée et composante essentielle du patrimoine historique et culturel
- **Une agriculture diversifiée, socle et valeur ajoutée de 177 millions d'hectares de territoires**
 - Une agriculture, facteur d'équilibre pour le développement économique et social de 177 millions d'hectares soit 41% du territoire européen
- **Un modèle agricole européen basé sur 14 millions d'exploitations familiales**
 - Créateur d'emplois directs et indirects
 - 26,6 millions d'actifs agricoles,
 - La chaîne alimentaire représente 12% des emplois européens
 - Générateur de richesses
 - 355 milliards d'Euros de production agricole
 - 143 milliards d'Euros de Valeur Ajoutée agricole
 - Plus de 4% du PIB européen
 - ... milliards d'Euros de produits exportés
 - La chaîne alimentaire représente 6% de la valeur ajoutée européenne
 - Garant d'une gestion durable des ressources naturelles

Une PAC 2013 consolidée et renouvelée

- **3 objectifs stratégiques et vitaux**

- Garantir l'indépendance et la sécurité alimentaires de l'Union Européenne
- Garantir le dynamisme économique de tous les territoires européens
- Prendre en compte les enjeux climatiques et environnementaux

- **2 préalables indispensables**

- Une préférence communautaire maintenue et garantie dans le cadre de l'OMC et des accords bilatéraux
- Un budget européen ambitieux

Une PAC 2013 consolidée et renouvelée

- **Un objectif opérationnel : Conforter la performance économique durable de toute la chaîne alimentaire**
 1. **Une agriculture innovante, diversifiée et dans le marché** mais protégée de ses variations erratiques
 - a. Intervenir sur **les marchés**
 - b. Renforcer le **pouvoir de marché des producteurs**
 - c. Répondre aux **aléas climatiques et économiques**
 2. **Une agriculture compétitive** garante de **territoires dynamiques** et de **ressources naturelles préservées**
 - a. Remodeler les dispositifs de **soutien direct pour mieux prendre en compte les exigences européennes et la spécificité** des territoires, notamment sur le plan environnemental
 - b. Mettre en place des **projets de filières** pour fixer la valeur ajoutée dans les territoires
 3. **Une agriculture au bénéfice des consommateurs** européens
 - a. Garantir **l'accès à l'alimentation** pour les plus démunis
 - b. Garantir **la connaissance et la transparence de la chaîne alimentaire**

1a. Intervenir sur les marchés

- **Généraliser les filets de sécurité flexibles pour toutes les filières**

- Des mesures d'intervention et de stockage privé pour limiter l'amplitude des variations de prix
 - Des plafonds en volume et en valeurs
 - Des prix de déclenchement en dessous du prix de revient pour ne pas constituer un débouché artificiel
 - Des prix de déstockage en fonction de l'acceptabilité pour le consommateur

Des niveaux flexibles

en fonction de la situation conjoncturelle et des niveaux de stocks

- **Maintenir des outils flexibles d'orientation**

- Des droits de plantation en viticulture
- Un encadrement des volumes en production laitière
- Des aides couplées pour les productions déficitaires et à forts enjeux environnementaux : protéagineux, ovins,...

Une agriculture dans le marché mais protégée...

1b. Renforcer le pouvoir de marché des producteurs

- **Faciliter le regroupement de l'offre et renforcer l'organisation économique au sein des filières**
 - Des Organisations de Producteurs en capacité de gérer des volumes de production
 - Un cadre de contractualisation sécurisé
 - Une connaissance des marchés par filière optimisée
- **Réaffirmer la spécificité agricole au regard des règles de la concurrence**
 - Une révision des règles de concertation sur les volumes et les prix
 - Une adaptation de la définition de la position dominante

Une agriculture dans le marché mais protégée...

1c. Répondre aux aléas climatiques et économiques

- **Généraliser l'assurance climatique et sanitaire à toutes les filières**
 - Un dispositif de réassurance publique à adapter
- **Introduire des aides directes flexibles fléchées sur les productions les plus en difficulté**
 - En fonction des évolutions du chiffre d'affaires ou du revenu des exploitations
 - Avec une ligne budgétaire spécifique et ajustée chaque année en fonction du prix de marché et du prix objectif

2a. Remodeler les dispositifs de soutien direct

- Rénover les dispositifs de soutien aux producteurs

- Une aide de base à l'hectare pour toutes les productions
 - Une aide à l'hectare équitable, modulée en fonction des niveaux de contraintes et des exigences de production notamment sur le plan sanitaire et environnemental
- Des aides spécifiques de compensation de handicaps naturels sur une base élargie
 - Des aides à l'hectare pour maintenir une agriculture sur tous les territoires y compris les plus sensibles : montagne, zone humides, potentiel agronomique faible, biodiversité...
- Des aides à la modernisation et à l'installation

2b. Fixer la valeur ajoutée dans les territoires

- **Mettre en place des projets de filières territorialisées**
 - Des projets innovants
 - segmentation de marché, nouveaux produits, débouchés alimentaires et non-alimentaires, stockage du carbone, valorisation de sous-produits
 - Des projets encadrés au niveau européen mais élaborés par les acteurs locaux
 - recherche, producteurs, transformateurs, distributeurs
 - Des projets co-financés
 - Niveau local, national et européen
- **Valoriser les atouts des territoires**
 - Des démarches de qualité et d'origine confortées
 - Des circuits de commercialisation alternatifs encouragés
 - Des démarches agritouristiques soutenues

3. Conforter la place des consommateurs dans la chaîne alimentaire

- **Garantir l'accès à l'alimentation pour les plus démunis**
 - Un programme européen d'aides aux plus démunis renforcé
- **Garantir la connaissance et la transparence de la chaîne alimentaire du champ à l'assiette**
 - Des programmes d'information, éducation et distribution dans les écoles, amplifiés
 - Une information fiable des consommateurs sur l'origine et les conditions de production
 - Une transparence sur les marges renforcée par des observatoires européens de données collectées par les pouvoirs publics
 - Des contrôles renforcés sur les produits importés